

La maladie du poumon du fermier : une maladie fréquente et souvent méconnue

L'exposition importante aux poussières et moisissures de foin peut entraîner chez les agriculteurs des maladies respiratoires.

Cette affection pulmonaire est une pathologie complexe dont le diagnostic, la prise en charge et le traitement sont difficiles. Son évolution peut altérer la fonction respiratoire, parfois gravement, en réalisant de véritables insuffisances respiratoires, possiblement sévères. La précocité du dépistage de ces maladies est donc fondamentale.

La maladie

Cette maladie est une affection respiratoire de mécanisme allergique, due à l'inhalation répétée de quantités importantes de « poussières organiques », c'est-à-dire d'un mélange associant poussières végétales et microorganismes qui se développent dans ces substrats végétaux.

La petite taille des spores de moisissures est à l'origine du danger. Une tête d'épingle peut en contenir 250 000. Un agriculteur peut en respirer 750 000/minute.

Avec l'évolution des techniques agricoles, le type de moisissure a changé avec apparition de nouveaux allergènes. La prolifération de ces microorganismes est accentuée par l'altitude et la pluviométrie durant la fenaison, par la densité en campagnols qui constituent des monticules de terre interférant dans le séchage du foin et du conditionnement des fourrages en balles rondes.



Les symptômes

La maladie se manifeste par un syndrome pseudo grippal dont les troubles (frissons, gêne respiratoire...) apparaissent quelques heures après la manipulation de foin humide. Ces troubles peuvent se reproduire pendant l'hiver plusieurs jours de suite et pendant plusieurs semaines.

Dans d'autres cas, les troubles sont moins francs : toux banale, essoufflement à l'effort avec une atteinte de l'état général (fatigue, amaigrissement...).

Un tiers des patients ayant développé une maladie aiguë ou subaiguë garderont une insuffisance respiratoire chronique, et avec parfois évolution vers le décès.

Le traitement

Le traitement repose sur la suppression ou la réduction de l'exposition aux moisissures et la corticothérapie (corticoïdes) pour les formes sévères.

L'arrêt de l'exposition est le meilleur traitement.

Cela peut être difficile tant chez le salarié qui doit se reclasser ou chez l'exploitant qui peut difficilement se reconvertir.

La prévention

Récolte du fourrage

Equipé d'une sonde d'humidité, la première prévention vise un taux d'humidité du foin le plus faible possible (< à 15 %). Pour des taux supérieurs, il est préconisé l'utilisation de conservateurs (15 à 20%) et l'enrubannage (20 à 50 %).

Pour favoriser le séchage des fourrages aux champs, on recommande :

- de ne pas faucher trop court (circulation de l'air sol/chaumes plus hautes / andain)

- d'utiliser une faucheuse conditionneuse vérifiée et réglée. Le conditionnement réduit la durée du fanage et synchronise le séchage des tiges et des feuilles
- de confectionner des andains larges (plus d'exposition au soleil et au vent)
- de régler l'angle de piquage de vos faneuses afin d'avoir un bon foisonnement et un bon retournement. Avec un angle de 16 à 18°, vous gagnez 33 % de temps de séchage par rapport à un angle de 12 à 13°.

Stockage du fourrage

Pour limiter le développement des moisissures :

- stocker le fourrage dans un bâtiment aéré et ventilé
- éviter d'entreposer du foin sec avec du foin humide.

Reprise du fourrage

Les bâtiments d'élevage doivent être bien ventilés et aérés.

Pour la distribution manuelle, selon la qualité du foin évaluée en fonction de son odeur et de sa couleur, on recommande le port de masque respiratoire.

Il en existe 3 types :

- un masque à ventilation libre en papier ou cartonné jetable de type P2
- un demi masque souple et étanche avec filtre
- un masque à ventilation assistée



Les masques et les filtres doivent être changés régulièrement, stockés dans un endroit sec non contaminé, à l'abri de la lumière dans une boîte hermétique.

En fonction des symptômes présentés par l'agriculteur, le masque peut être porté en continu dès lors qu'il entre dans la stabulation.

Pour la distribution mécanisée, on privilégie l'utilisation de tracteurs avec cabine fermée. Les filtres anti-poussières sont nettoyés régulièrement et changés chaque fois que nécessaire. Dans la cabine (étanche) la console de commandes et les flexibles hydrauliques sont protégés (gainés) pour limiter les risques de projection.

Le choix des tissus des vêtements de travail ainsi que leur entretien est aussi important pour éviter l'imprégnation par des poussières et l'exposition induite.

Dès l'apparition de signes d'alerte survenant pendant ou après le travail qui font suspecter une pathologie pulmonaire professionnelle agricole, il est impératif de consulter votre médecin généraliste qui pourra faire des examens et vous orienter vers un spécialiste si nécessaire.

Les SYMPTOMES OU CIRCONSTANCES qui DOIVENT AMENER A CONSULTER

La conjonction des deux contextes suivants est significative :

1. des signes respiratoires

- toux, essoufflement et signes pseudo grippaux (fièvre, frissons, courbatures) pendant ou après le travail... classiquement 4 à 10 heures après la manipulation des fourrages (poussières et moisissures)

ou

- les signes peuvent être moins francs, avec une apparition progressive d'une fatigue, d'un amaigrissement et d'un essoufflement à l'effort avec une toux banale.

2. par des expositions importantes à la poussière

La maladie du poumon du fermier est la plus fréquente suite à l'exposition de moisissures de foin. Cependant, d'autres pneumopathies peuvent se développer au contact de poussières d'élevage de volailles, de champignons, de travaux de compostage...

CONDUITE A TENIR

A. Consulter un médecin pour

1. poser le diagnostic de la maladie, et dans ce cas, apprécier l'état de la fonction respiratoire
2. identifier les agents et /ou les mécanismes responsables
3. débiter, si nécessaire, traitement et surveillance.

B. Alerter le médecin du travail et le conseiller en prévention de la MSA pour

1. mettre en place les moyens de prévention collective en diminuant l'aéro-contamination par les poussières et les moisissures
2. revoir l'organisation du travail pour limiter les contacts respiratoires et utiliser les masques respiratoires lors des tâches les plus exposantes.

Rapprochez-vous des médecins du travail et des conseillers en prévention : ils vous aideront dans vos démarches de prévention et dans les modalités éventuelles de déclaration de maladie professionnelle.

Association des Caisses de Champagne-Ardenne

MSA Sud Champagne

MSA Marne Ardennes Meuse

Aube 03 25 43 54 52

03 26 40 85 34

Haute-Marne 03 25 30 26 38

